

vendredi 19 juillet 2024

● Communiqué de presse

Direction générale de France Travail

Orange et France Travail s'engagent à accompagner les demandeurs d'emploi éloignés du numérique

Le 18 juillet, Orange et France Travail ont signé une convention d'expérimentation, afin d'accompagner les demandeurs d'emploi les plus éloignés du numérique, grâce à l'offre solidaire « Coup de pouce internet » et les « Ateliers Numériques » d'Orange, qui sera déployée dans 7 départements.

Alors que 17% de la population est touchée par l'illectronisme en France¹, le numérique est le 1er frein à l'emploi devant la santé et la mobilité². Cette exclusion se matérialise par une difficulté à se connecter à internet, s'équiper et se former. Pour 5 millions de personnes, cet éloignement du numérique s'accompagne d'une précarité financière.

Face à ce double constat, France Travail a lancé l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), ayant pour objet « Lever les freins sociaux à l'emploi », auquel Orange a répondu. L'opérateur a été retenu sur sa proposition d'offre « Coup de pouce internet » et des Ateliers Numériques, adaptée aux besoins des demandeurs d'emploi les plus fragiles économiquement.

Une Convention d'expérimentation entre Orange et France Travail

Cette convention vise à mettre en œuvre une action innovante pour lutter contre la fracture numérique et favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Elle a pour objectif de soutenir les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou ceux dont le quotient familial de la CAF ou de la MSA est inférieur ou égal à 700 euros, afin qu'ils puissent bénéficier avec l'offre « Coup de pouce internet » d'un accès internet et d'un d'un PC reconditionné à petit prix. Une sensibilisation aux usages

¹ Etude INSEE n°1780 du 30/10/2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397>

² France Travail <https://www.francetravail.org/accueil/actualites/infographies/tous-mobilises-pour-lever-les-freins-a-lemploi.html?type=article>

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

SERVICES DE PRESSE

Jennifer Reglain – 07 77 28 15 46 – jennifer.reglain@pole-emploi.fr
Marion Brault : marion.brault@orange.com

numériques est également proposée via les Ateliers Numériques, gratuits et ouverts à tous les demandeurs d'emploi sans condition d'éligibilité.

Selon l'Insee parmi les 10 % des ménages les plus modestes, 68 % disposent d'un ordinateur et 75 % d'un accès à Internet, contre respectivement 95 % et 96 % des 10 % des ménages les plus aisés soit entre 20 et 30 points d'écart entre ces deux catégories de population.

Cet accompagnement devrait ainsi permettre de faciliter l'accès aux services en ligne liés à l'emploi, à une formation et aux démarches administratives.

Cette expérimentation sera déployée dans sept départements (Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme, Rhône, Allier et Bouches-du-Rhône), et vise à s'étendre à l'échelle nationale.

Jean Francois Fallacher :

« Je suis très heureux de l'expérimentation, portée avec France Travail, qui permet de proposer notre offre "Coup de pouce Internet" et des ateliers numériques aux demandeurs d'emploi pour les accompagner dans leur recherche. Cette expérimentation marque une étape de plus dans notre engagement à réduire la fracture numérique. »

Paul Bazin, directeur général délégué de France Travail

« Accompagner nos publics les plus éloignés du numérique est une préoccupation constante pour France Travail. Notre action passe par exemple par des volontaires en Service civique déployés en agence pour appuyer les demandeurs d'emploi dans leurs démarches numériques. Cela passe aussi sur tout le territoire par des partenariats avec France Services ou encore Emmaüs Connect. Cette expérimentation menée avec Orange est un pas de plus pour aller vers l'inclusion numérique de tous nos publics. »

À propos de France Travail

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

À propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 39,7 milliards d'euros en 2023 et 129 500 salariés au 31 mars 2024, dont

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

SERVICES DE PRESSE

Jennifer Reglain – 07 77 28 15 46 – jennifer.reglain@pole-emploi.fr

Marion Brault : marion.brault@orange.com

72 500 en France. Le Groupe servait 282 millions de clients au 31 mars 2024, dont 243 millions de clients mobile et 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays (y compris les pays non consolidés). Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business. En février 2023, le Groupe a présenté son plan stratégique « Lead the Future », construit sur un nouveau modèle d'entreprise et guidé par la responsabilité et l'efficacité. « Lead the Future » capitalise sur l'excellence des réseaux afin de renforcer le leadership d'Orange dans la qualité de service. Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN). Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com et l'app Orange News ou pour nous suivre sur X : @presseorange. Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

SERVICES DE PRESSE

Jennifer Reglain – 07 77 28 15 46 – jennifer.reglain@pole-emploi.fr

Marion Brault : marion.brault@orange.com